



Information aux médias / Zurich, le 4 juin 2019

Prétendus assainissements phoniques des cantons Fulgurante inefficacité en matière de protection des personnes contre le bruit excessif des véhicules

De nouveaux chiffres officiels le montrent: 78% des projets d'assainissement phonique ne sont que simulacres. Dans le canton de Zurich, ce chiffre s'élève même à 95%. Ces prétendus assainissements ne protègent pas, ou pas assez, les victimes du bruit. Malgré un coût de 1,8 milliard de francs, les programmes d'assainissement ne protègent que 235 000 des 1,25 million de riverains de routes dépassant les valeurs limites d'immission. La comparaison intercantonale révèle des différences énormes, tant au niveau du rapport coûts/efficacité que des mesures appliquées. Le résultat est alarmant: l'État protège insuffisamment la santé de la population.

Moins fort, moins vite

Les cantons et communes auraient dû avoir assaini leurs routes il y a un an, à la fin mars 2018. À ce moment-là, il était déjà clair qu'ils n'avaient nullement rempli leurs obligations: plus d'un million de personnes étaient encore exposées au bruit routier dépassant les valeurs limites. La Ligue suisse contre le bruit dispose désormais des chiffres officiels* de l'Office fédéral de l'environnement. Ceux-ci montrent que 78% des routes cantonales et communales suisses qui ont officiellement fait l'objet d'un assainissement phonique n'ont été assainies que sur le papier. En raison des allègements octroyés par les autorités, la majorité des personnes exposées au bruit excessif du trafic routier ne sont toujours pas protégées. La Ligue contre le bruit parle, dans ces cas, de «prétendus assainissements» ou «d'assainissements sur papier». Les coûts des programmes d'assainissement sont néanmoins exorbitants: 1,8 milliard de francs, les dépenses administratives internes non comprises.

Différences gigantesques entre les cantons

Malgré ces frais faramineux, seules 235 000 personnes des 1,25 million de victimes du bruit ont été protégées entre 2012 et 2017. Le rapport coûts/efficacité entre les mesures appliquées et leur effet pour les victimes du bruit (dans le meilleur des cas une protection complète, c.-à-d. la baisse des immissions sonores en dessous des valeurs limites légales) est lamentable et présente d'importantes variations d'un canton à l'autre. Il est étonnant que les cantons aient recouru à ces prétendus assainissements ou allègements de façon généralisée au niveau suisse, alors que l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) les prévoit comme exceptions dans des cas isolés. Pour Peter Ettler, président de la Ligue suisse contre le bruit, la situation est claire: «L'État protège le bruit et non les victimes du bruit.»



Exemples: le canton de BE a investi CHF 73 mio dans des murs antibruit qui apportent une amélioration relative à quelque 1818 personnes, sans toutefois descendre en dessous des valeurs limites d'immission; le canton de ZH a dépensé CHF 85 mio pour une amélioration relative profitant à 9120 personnes. Des exemples plus positifs nous viennent des cantons-villes de Genève et de Bâle, qui misent sur les revêtements antibruit et les réductions de vitesse (cf. tableaux).

De nombreuses questions à la politique

Diverses questions se posent: la politique et les autorités prennent-elles la protection de la population face au danger que représente le bruit au sérieux? Quels intérêts défendent les cantons lorsqu'ils investissent massivement les deniers publics, mais misent sur des mesures inefficaces? La Confédération et la politique exercent-elles un contrôle suffisant?

Comparaison intercantonale basée sur des chiffres

La Ligue suisse contre le bruit met à disposition du public le matériel factuel qu'elle a préparé. Vous trouverez sur notre site Internet une vue d'ensemble de chiffres clés pour chaque canton:

- Nombre de prétendus assainissements (en pourcentage)
- Coûts générés entre 2012 et 2017
- Coûts par personne effectivement protégée (en dessous de la VLI)
- Rapport coûts/efficacité par personne bénéficiant d'une amélioration relative (valeur supérieure à la VLI), comparaison intercantonale

Vous y trouverez également un classement des cantons sur la base des prétendus assainissements (allègements) effectués.

*Après avoir dû effectuer une demande conformément à la LPE pour pouvoir mettre les données à la disposition du public, la Ligue suisse contre le bruit dispose de l'ensemble des données de l'Office fédéral de l'environnement OFEV concernant les rapports des cantons sur leurs programmes d'assainissement du bruit de la route. Nous nous référons aux données relevées entre 2012 et 2017 (l'OFEV les classe dans une tranche antérieure à 2012 et une tranche s'étendant de 2012 à 2017).

Alors que l'OFEV dispose d'une version électronique des données, il nous a transmis des impressions A3 à peine lisibles. La Ligue suisse contre le bruit n'a eu d'autre choix que d'entreprendre le travail ardu de recopier méticuleusement les données dans un fichier numérique.

Contact:

Peter Ettler 079 437 71 60, ettler@laermliga.ch / Thomas Graf 079 271 28 26 graf@laermliga.ch



Cantons	Total des personnes concernées par des allègements (prétendus assainissements) qui ne sont pas protégées malgré «l'assainissement», en pour cent des personnes prises en compte par les «programmes d'assainissement»
NE	36
FR	38
JU	45
GE	51
VD	67
TI	71
SO	73
UR	76
BL	76
VS	77
ZG	78
AG	81
SH	83
GL	83
GR	83
BS	86
NW	88
BE	91
LU	92
SZ	93
TG	94
ZH	95
AI	96
SG	97
AR	99
OW	Aucune donnée

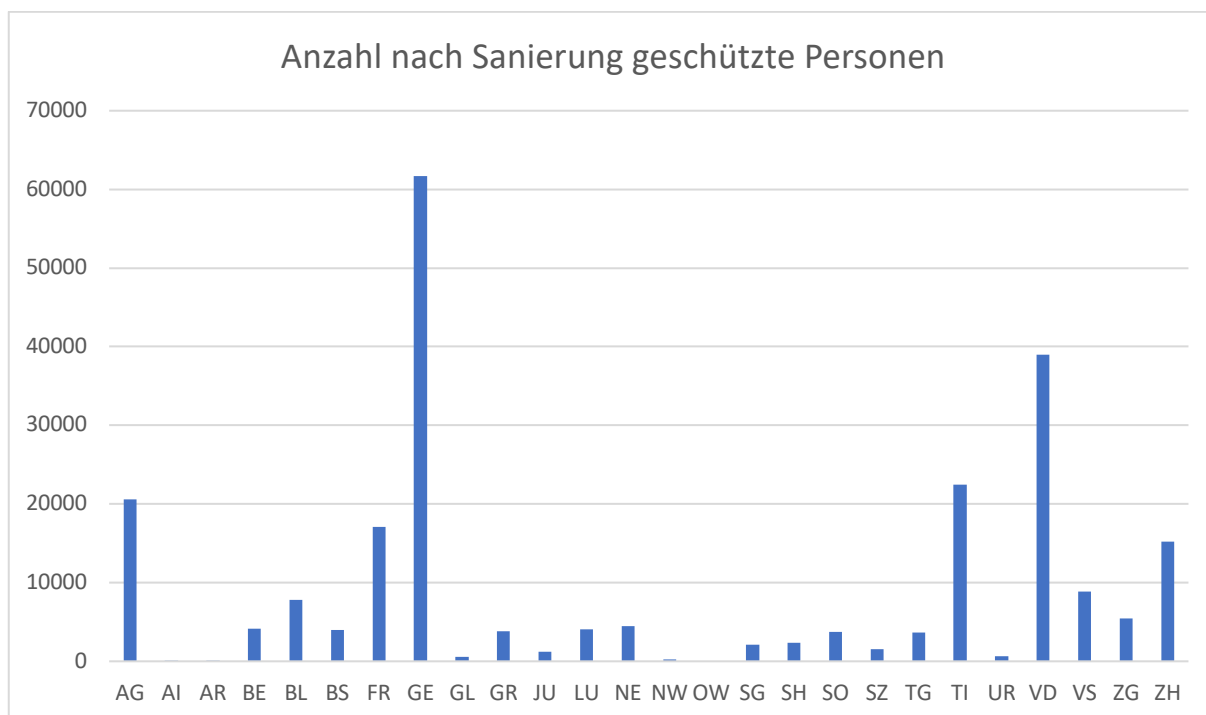
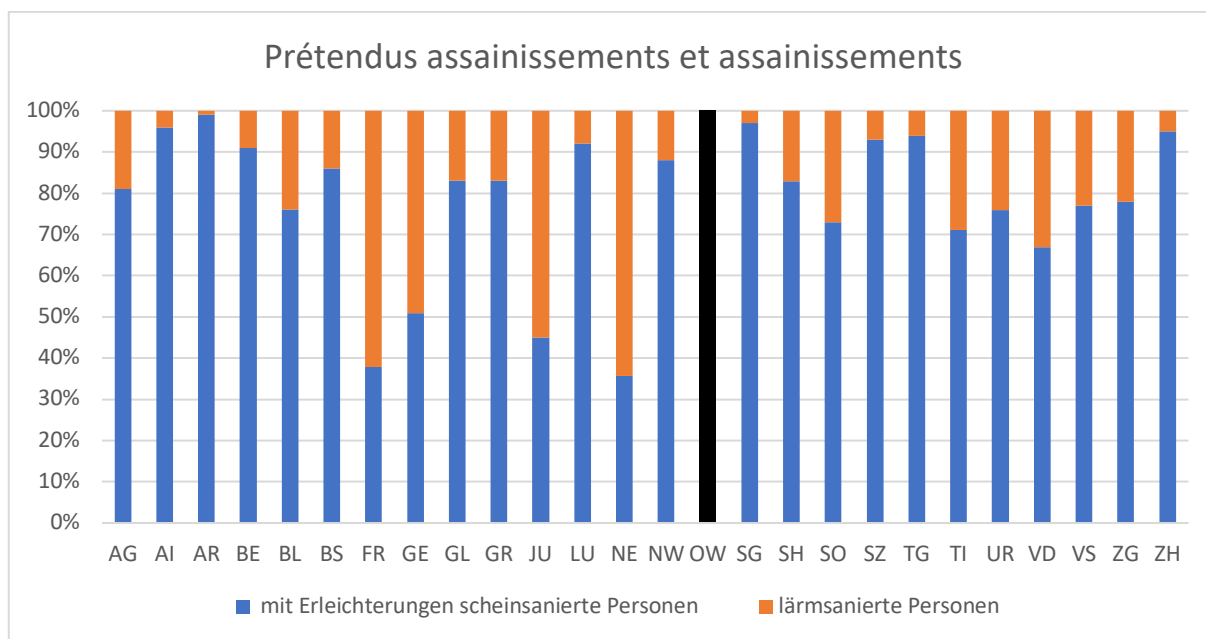
Contact:

Peter Ettler 079 437 71 60, ettler@laermliga.ch / Thomas Graf 079 271 28 26 graf@laermliga.ch



Sur l'ensemble de la Suisse (2012-2017)

- 78% des personnes ont bénéficié d'un prétendu assainissement
- Coûts des mesures d'assainissement: 1,8 milliard
- Nombre de personnes protégées après l'assainissement: 234 768
- Coûts par personnes protégées (en dessous de la VL) 7575 CHF
- Coûts par personne bénéficiant d'une amélioration relative: 1659 CHF



Contact:

Peter Ettler 079 437 71 60, ettler@laermliga.ch / Thomas Graf 079 271 28 26 graf@laermliga.ch